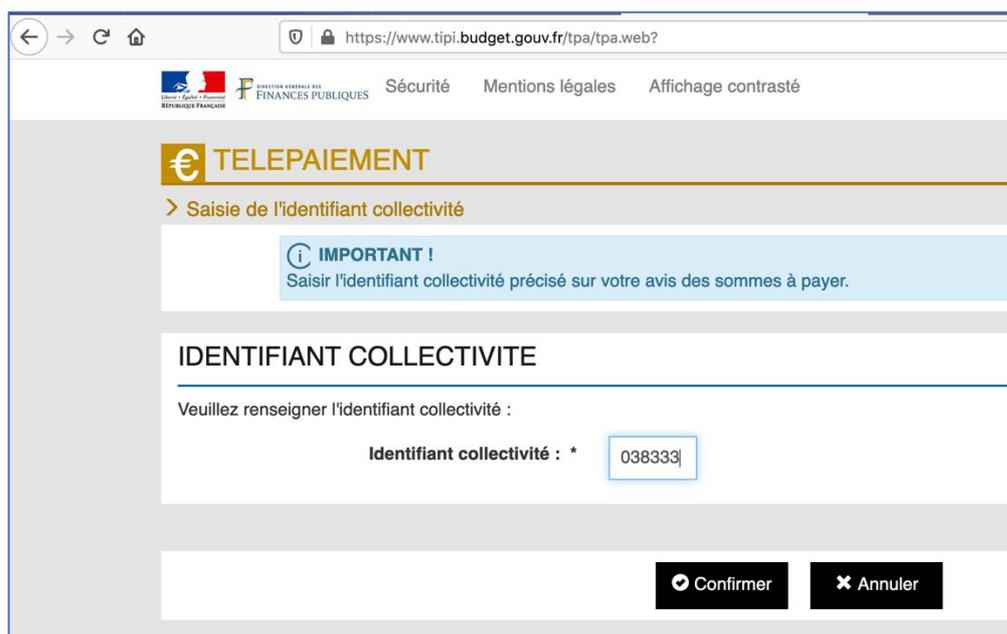


Payer vos factures en ligne

1. Munissez-vous de votre facture et de votre carte bancaire
2. Cliquez sur le lien suivant <https://www.tipi.budget.gouv.fr>. Il s'agit du site de la Direction Générale des Finances Publiques
3. Vous allez voir cette page. Cliquez sur le bouton « Accéder au paiement. »



4. Une nouvelle page s'ouvre et vous invite à renseigner l'identifiant de votre collectivité. Cet identifiant se trouve sur votre avis à payer. Pour Boisemont, cet identifiant est **038384**. Cliquez sur le bouton « Confirmer ».



5. Vous arrivez à cette page. Il y a 3 cases à renseigner. Les informations figurent sur la facture que vous avez reçue de la commune.

Bienvenue sur TIPI-Paiement

https://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/tpa.web?

Débuter avec Firefox Boisemont | Commun...

MINISTÈRE DES FINANCES PUBLIQUES Sécurité Mentions légales Affichage contrasté

TELEPAIEMENT

> Saisie de la référence de la dette

IMPORTANT !
Saisir la référence telle qu'elle apparait sur votre avis des sommes à payer en respectant son format.

REFERENCE DETTE

Veillez renseigner la référence de la dette :

Identifiant collectivité : 038384

Référence : * - -

© Ministère de l'Action et des Comptes publics

6. Saisir le montant à payer
7. Saisir votre courriel pour recevoir l'accusé de réception
8. Saisir le type de carte bancaire utilisé, vos coordonnées bancaires puis suivre le déroulé du paiement.